

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 31 JANVIER 2024

Nombre de membres du Comité Syndical du Syndicat	21	Nombre de membres qui se trouvent en fonction	21	Nombre de délégués :	
				- présents :	13
				- représentés :	<u>3</u>
				TOTAL	16

L'an deux mille vingt quatre, le 31 janvier à 18 heures 00, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président.

Membres présents :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM- MUTZIG	EUROMETROPOLE DE STRASBOURG	SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE- MOSELLE
-	-	-
-	M. Marc HOFFSESS	-
M. Alexandre GONCALVES	M. Jean HUMANN	Mme Michèle ESCHLIMANN
M. Julien HAEGY	-	M. Christian HALTER
Mme Chantal JEANPERT	M. Pierre OZENNE	-
M. Jean-Luc SCHICKELE	-	M. Jean-Bernard PANNEKOECKE
M. Pierre THIELEN	M. Laurent ULRICH	M. Denis TURIN

Membres représentés :

M. Eric FRANCHET de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, ayant donné procuration à M. Alexandre GONCALVES.

M. Jean-Louis BATT du SDEA, ayant donné procuration à M. Jean-Bernard PANNEKOECKE.

M. Pierre BURTIN du SDEA, ayant donné procuration à Mme Michèle ESCHLIMANN.

Excusés :

Mme Marie-Reine FISCHER de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG,
Mme Catherine GRAEF-ECKERT de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,
Mme Pia IMBS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,
M. Thierry SCHAAL de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,
M. Alain JEROME du SDEA.

OBJET : FINANCES ET BUDGET – COMPTE ADMINISTRATIF 2023

N° 24-110**LE COMITE SYNDICAL**

VU le Budget Primitif de recettes et dépenses présumées de l'exercice 2023 arrêté par délibération n° 23-86 du Syndicat Mixte du Bassin Bruche Mossig en sa séance ordinaire du 1^{er} février 2023 ;

VU les pièces justificatives rapportées à l'appui du Compte de Gestion 2023 ;

VU la loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

ET APRES en avoir délibéré sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard PANNEKOECKE, le Président ayant quitté la salle préalablement au vote ;

approuve
par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

le Compte Administratif de l'exercice 2023 présenté par le Vice-Président,

arrête

les opérations budgétaires effectuées pendant l'exercice 2023, aux chiffres mentionnés ci-dessous :

Réalisations de l'exercice 2023	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	262 477,07 €	497 477,20 €
Investissement	310 817,36 €	363 898,66 €

+

Reports de l'exercice 2022	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	- €	454 686,03 €
Investissement	- €	5 302,20 €

=

TOTAL EXECUTION DU BUDGET	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	262 477,07 €	952 163,23 €
Investissement	310 817,36 €	369 200,86 €
TOTAL CUMULE	573 294,43 €	1 321 364,09 €

Résultats cumulés de l'exercice 2023	Déficit	Excédent
Fonctionnement	- €	689 686,16 €
Investissement	- €	58 383,50 €
Solde global		748 069,66 €

autorise

Monsieur le Président à signer ces états et à poursuivre les paiements et les recouvrements dans la limite des crédits figurant sur ces états,

précise

que ces écritures seront reprises dans le Budget Primitif de l'exercice 2024.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Jean-Luc SCHICKELE

Transmis au représentant de l'Etat le : 01/02/2024

Publié le : 01/02/2024